

**AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 19 novembre 2021 à 20 h, au 1295, chemin Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur les membres du Conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante, à savoir :

Nature et effets :

1. Augmenter le coefficient d'occupation du sol;

Identification du site concerné : 1045 chemin du Tour-du-Lac, lot 4 753 928, matricule : 3020-16-0809.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-Supérieur, ce 1^{er} jour du mois de novembre 2021



Steve Deschenes
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Steve Deschenes, directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil, ainsi qu'à l'adresse du site concerné conformément à la Loi, le 1^{er} jour du mois de novembre 2021 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^{er} jour du mois de novembre 2021.



Steve Deschenes
Directeur général/Secrétaire-trésorier